



Argenteuil le 16 mars 2021,

Monsieur Eric TRAPPIER,
Président Directeur Général

Monsieur le Président,

En février 2019, à la demande de la CGT, vous avez choisi la création d'un nouvel établissement à Cergy en remplacement de notre usine d'Argenteuil qui, faute d'investissements, se fait vieillissante.

Vous le savez, la CFDT et de nombreux salariés auraient préféré une modernisation du site d'Argenteuil. Cette modernisation aurait certainement permis de garder des activités (Emports, Magasins, ...) et empêcher un impact négatif sur le temps de trajet des salariés*.

Quoi qu'il en soit, depuis février 2019, trop peu d'informations ont été portées à la connaissance des salariés, les laissant dans l'impossibilité de se projeter et d'avancer dans leurs projets professionnels et personnels.

C'est pourquoi, à plusieurs reprises, et particulièrement le 15 octobre 2020, la CFDT vous a demandé des précisions quant au périmètre industriel et humain du futur établissement.

Mais là encore, vous avez choisi de renvoyer ces questions à une Commission Économique ad hoc du CSE central.

Cette Commission était donc très attendue des salariés d'Argenteuil. D'autant plus que vous aviez pris le soin, avant sa tenue, d'annoncer au CSE Central du 28 janvier 2021, que plusieurs services ne rejoindraient finalement pas Cergy. Quant à d'autres, ils ne le rejoindraient que partiellement.

Pourtant, contre toute attente, ce 4 février, jour de la Commission Économique, les informations ont été minimalistes pour ne pas dire inexistantes.

Bien-sûr des planches ont été présentées expliquant ici les objectifs de « robustesse » et de « réactivité » attendus à Cergy, montrant quelques implantations d'unité, affichant le calendrier des transferts d'activités, faisant un point sur le jumeau numérique... Bref, des informations, certes importantes, mais très loin des informations pratico-pratiques attendues par le personnel.

C'est pourquoi nous vous écrivons aujourd'hui.

Deux ans après avoir lancé le projet Phoenix, pouvez-vous répondre aux interrogations simples, basiques et légitimes des salariés :

- Quel est l'effectif cible à l'ouverture de Cergy ?
- Qui pourra réellement rejoindre l'établissement (Unités / Directions) ?
- Quels seront les effectifs cible de ces Unités/Direction?
- Quand les salariés pourront-ils solliciter les aides à la mobilité prévues ?
- Celles et ceux qui ne voudraient pas rejoindre Cergy peuvent-ils dès à présent rejoindre un autre site ?
- Celles et ceux dont la Direction ne doit plus aller à Cergy peuvent-ils dès maintenant rejoindre un autre site ?

Monsieur le Président, il vous faut comprendre et accepter que les salariés ne peuvent rester plus longtemps avec tant d'incertitudes, et si peu d'informations.

Au nom de ces derniers, nous vous demandons, comme cela était prévu, qu'une information complète et transparente soit organisée dans les plus brefs délais.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de nos plus sincères salutations.

Les élus CFDT d'Argenteuil

** Lors du groupe de travail sur la mobilité Argenteuil/Cergy, l'étude d'impact présenté par DRH indiquait que près de 60% des salariés d'Argenteuil verraient leur temps de trajet augmenter.*